

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **13 (1933)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel  
de la

Chambre de Commerce suisse en France  
16, Avenue de l'Opéra  
Paris-I<sup>er</sup>

Février 1933

Treizième Année. - N° 2

TÉLÉPHONE  
Opéra 90-68

La Revue économique franco-suisse fait suite  
au Bulletin mensuel de la Chambre de

Le numéro : 3 fr.  
Abonnement annuel : 30 fr.  
(argent français)

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE  
Commercuis-Paris 111

Commerce suisse en France

CHÈQUES POSTAUX  
Paris 32-44

## SOMMAIRE

	Pages		Pages
<b>PREMIERE PARTIE</b>			
<b>FOIRES SUISSES ET FRANÇAISES</b>			
Le rôle économique des Foires.....	23	La Foire-Exposition de Rouen.....	39
<b>Suisse :</b>		La V <sup>e</sup> Foire de Champagne, à Troyes..	41
La Foire Suisse d'Echantillons, à Bâle..	27	La XVII <sup>e</sup> Foire de Bordeaux, Coloniale et Internationale. ....	43
Le Comptoir Suisse, à Lausanne.....	31	Calendrier des principales manifestations économiques suisses et françaises de l'an- née 1933. ....	43
<b>France :</b>		<b>DEUXIEME PARTIE</b>	
La Foire de Paris, Universelle et Interna- tionale. ....	33	<b>DOCUMENTATION GÉNÉRALE</b>	
La Foire Internationale de Lyon.....	35	Chiffres, faits et nouvelles.....	45
La Foire-Exposition de Strasbourg.....	37	Livres à lire ou à consulter.....	47
		Renseignements utiles à qui voyage....	couv.

## LE RÔLE ÉCONOMIQUE DES FOIRES <sup>(1)</sup>

### ROLE ET ÉVOLUTIONS DES FOIRES.

Les Foires ont connu une destinée et une évolution singulières. D'un caractère uniquement commercial à l'origine, ayant pour objet, à l'époque où les moyens de transport étaient difficiles et rares, de permettre aux habitants d'une même région de s'approvisionner directement pour une année entière, elles devinrent, ensuite, purement attractives et spectaculaires, pour se transformer de nouveau et reprendre, à notre époque, un caractère uniquement commercial, mais dans un ordre différent, sur un plan beaucoup plus vaste et bien plus élevé.

C'est sous cette dernière forme, la plus récente, qu'elles jouent actuellement, sur le marché mon-

dial, un rôle économique de toute première importance.

En vérité, si certaines Foires Internationales, Leipzig et Nijni-Novgorod par exemple, sont très anciennes, si la création de la Foire de Paris remonte à 1904, la plupart des autres sont nées de la guerre et des perturbations qu'elle apporta dans les relations économiques.

Telle que l'a faite l'évolution économique moderne, la Foire répond à des besoins nouveaux, en même temps qu'elle résoud des problèmes fort anciens : elle régleme automatiquement le libre jeu des échanges; elle fixe les cours; elle oriente logiquement, selon les besoins intérieurs et extérieurs, la production industrielle, elle renseigne le commerce; elle seconde la publicité touristique nationale, régionale ou locale; elle constitue enfin, pour la collectivité mondiale comme pour les collectivités nationales, le plus actif des stimulants, du point de vue purement commercial.

L'ensemble de ces actions formant un tout homogène et cohérent, commun à toutes les grandes

(1) Extrait du rapport présenté au Congrès de l'Union des Foires Internationales, par M. E. Martel, Administrateur Général de la Foire de Paris.